

Museilloise

La ruée sur l'or

Le nombre de faux tableaux en circulation sera très élevé. La série des cambriolages de collections continues dans la région de Valenciennes. Le Recueil du Nord.

Et quand c'est fini... cha r'quemine... C'est la série des vieux tableaux. On n'indiquera pas les vrais des faux. Ça d'vient vraiment l'banse au sud l'linche; C'est un filon, on sait d'avance. Ou pour la justice ça d'vient ardu, c'est par un perche d'usage. Car quand c'est fini... cha r'quemine.

L'esquadrille et l'ambriolache. Ça r'd'vient à la mod' du jour. Anzin vient d'entrer à son tour. Les escarpes ont fait du beau ouvrage. Comme aux usines Bravaux, ou vole, on perche l'coffre-fort. Comme dit fort bien l' « Recueil du Nord » les temps d'y faire un nettoyage.

La Justice elle a fort à faire. Elle est constamment sur les dents. Pour protéger les honnêtes gens. Ch'est point la eun' petite affaire; l'aurait pour être nécessaire, pour pas s'écarter de ses devoirs. On n'est condamné jamais d'trop... L'monde est d'ja bien assez vulgaire.

Auguste LABBE.

VOIES URINAIRES

Couronne radicale tous écoulés et affectés et anc.
A. BURY Doct. et Ph^m. 47 D. St. Sauveur, LILLE.
(Laboratoire d'analyses urines)

DIASEPTOL

La séance de clôture du Congrès international des mineurs à Cracovie

Le Congrès des Mineurs de Cracovie a tenu sa dernière séance. Le secrétaire général de l'Internationale, M. Delaire, a présenté un rapport sur l'activité de l'exécutif depuis le congrès de Nîmes en 1928 et sur les résultats des travaux du Congrès de Cracovie, présentant leurs résolutions concernant :

1. La convention internationale au sujet du temps de travail dans l'industrie minière ;
2. L'unification internationale de la production et de la vente de la houille, qui ont été votées à l'unanimité.

La première résolution du Congrès déclare que le projet de convention du B. I. T. est inacceptable, comme se trouvant en contradiction avec les postulats des mineurs au sujet du temps de travail.

Le temps de travail doit être établi pour une journée, non pour une semaine ou quatorze jours.

Tous les pays doivent faire les efforts nécessaires en vue de la journée de travail de sept heures, y compris la descente et la remontée.

La reconnaissance émanant de la S. D. N. pour ses efforts dans le but d'un règlement international des problèmes houilliers. Toutefois, il constate avec regret que ces efforts n'ont pas, jusqu'à présent, fait avancer la question.

Le Congrès attire l'attention de la S. D. N. sur le danger d'une aggravation de la situation houillère et renouvelle sa demande d'un règlement international de la production et de la vente de la houille, conformément aux projets déposés à la S. D. N. par la Fédération des Mineurs.

Le Congrès a procédé ensuite aux élections de l'exécutif. M. Richards (Angleterre) a été élu président à l'unanimité.

La fixation de la date et du lieu du prochain congrès ont été laissés au choix du Comité de l'Internationale.

Les congressistes se sont rendus en Haute-Silésie, où ils visitent des mines.

Confiseries et Maisons d'Alimentation **SUCRE D'ORGE VICHY-ETAT** Bonbon délicieux — Digestif parfait

La grave affaire de stupéfiants en Belgique, prend toujours de l'extension

Par ordre du parquet de Bruxelles, un cabaretier de Quenram, Isidore Vandewoerde, a été arrêté. Il avait été signalé comme se livrant au trafic de la coca. C'est la dixième arrestation.

Le vendredi a été arrêté un cabaretier de Mons nommé Declercq.

Rappelons que parmi les personnes arrêtées se trouvent deux français : MM. Michel Mannequin et Maurice de la Cour de Paris et Suzanne Fournier, de Montpellier et domiciliée à Saint-Gilles.

On s'attend à d'autres arrestations.

PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER

Une femme se jeta à l'eau avec ses deux enfants à Malines

La police de Malines avait été avertie qu'une femme avait passé la nuit de jeudi avec ses deux enfants sur la berge du canal de Louvain et se désolait à posséder une nouvelle nuit au même endroit.

Deux agents partirent à sa recherche vers minuit et entendirent bientôt le bruit d'une chute dans l'eau et de cris de détresse des deux enfants. Ils accoururent et virent disparaître une femme avec un enfant dans le bras tandis qu'un petit garçon se débattait dans l'eau.

Par malheur aucun des deux agents ne savait nager. Ils appelèrent au secours et un jardinier du voisinage accourut, se jeta à l'eau et parvint à sauver le garçonnet.

Samedi matin on repêcha le cadavre de la mère et de la fille.

C'est par suite de mauvais traitement que lui infligé son mari que la mère et sa fille-morte Jacob Anna, âgée de 20 ans, s'étaient enfuies du domicile conjugal avec ses deux enfants. Elle habitait Grimbergh.

Museilloise

La ruée sur l'or

Le nombre de faux tableaux en circulation sera très élevé. La série des cambriolages de collections continues dans la région de Valenciennes. Le Recueil du Nord.

Et quand c'est fini... cha r'quemine... C'est la série des vieux tableaux. On n'indiquera pas les vrais des faux. Ça d'vient vraiment l'banse au sud l'linche; C'est un filon, on sait d'avance. Ou pour la justice ça d'vient ardu, c'est par un perche d'usage. Car quand c'est fini... cha r'quemine.

L'esquadrille et l'ambriolache. Ça r'd'vient à la mod' du jour. Anzin vient d'entrer à son tour. Les escarpes ont fait du beau ouvrage. Comme aux usines Bravaux, ou vole, on perche l'coffre-fort. Comme dit fort bien l' « Recueil du Nord » les temps d'y faire un nettoyage.

La Justice elle a fort à faire. Elle est constamment sur les dents. Pour protéger les honnêtes gens. Ch'est point la eun' petite affaire; l'aurait pour être nécessaire, pour pas s'écarter de ses devoirs. On n'est condamné jamais d'trop... L'monde est d'ja bien assez vulgaire.

Auguste LABBE.

VOIES URINAIRES

Couronne radicale tous écoulés et affectés et anc.
A. BURY Doct. et Ph^m. 47 D. St. Sauveur, LILLE.
(Laboratoire d'analyses urines)

DIASEPTOL

La séance de clôture du Congrès international des mineurs à Cracovie

Le Congrès des Mineurs de Cracovie a tenu sa dernière séance. Le secrétaire général de l'Internationale, M. Delaire, a présenté un rapport sur l'activité de l'exécutif depuis le congrès de Nîmes en 1928 et sur les résultats des travaux du Congrès de Cracovie, présentant leurs résolutions concernant :

1. La convention internationale au sujet du temps de travail dans l'industrie minière ;
2. L'unification internationale de la production et de la vente de la houille, qui ont été votées à l'unanimité.

La première résolution du Congrès déclare que le projet de convention du B. I. T. est inacceptable, comme se trouvant en contradiction avec les postulats des mineurs au sujet du temps de travail.

Le temps de travail doit être établi pour une journée, non pour une semaine ou quatorze jours.

Tous les pays doivent faire les efforts nécessaires en vue de la journée de travail de sept heures, y compris la descente et la remontée.

La reconnaissance émanant de la S. D. N. pour ses efforts dans le but d'un règlement international des problèmes houilliers. Toutefois, il constate avec regret que ces efforts n'ont pas, jusqu'à présent, fait avancer la question.

Le Congrès attire l'attention de la S. D. N. sur le danger d'une aggravation de la situation houillère et renouvelle sa demande d'un règlement international de la production et de la vente de la houille, conformément aux projets déposés à la S. D. N. par la Fédération des Mineurs.

Le Congrès a procédé ensuite aux élections de l'exécutif. M. Richards (Angleterre) a été élu président à l'unanimité.

La fixation de la date et du lieu du prochain congrès ont été laissés au choix du Comité de l'Internationale.

Les congressistes se sont rendus en Haute-Silésie, où ils visitent des mines.

Confiseries et Maisons d'Alimentation **SUCRE D'ORGE VICHY-ETAT** Bonbon délicieux — Digestif parfait

La grave affaire de stupéfiants en Belgique, prend toujours de l'extension

Par ordre du parquet de Bruxelles, un cabaretier de Quenram, Isidore Vandewoerde, a été arrêté. Il avait été signalé comme se livrant au trafic de la coca. C'est la dixième arrestation.

Le vendredi a été arrêté un cabaretier de Mons nommé Declercq.

Rappelons que parmi les personnes arrêtées se trouvent deux français : MM. Michel Mannequin et Maurice de la Cour de Paris et Suzanne Fournier, de Montpellier et domiciliée à Saint-Gilles.

On s'attend à d'autres arrestations.

PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER

Une femme se jeta à l'eau avec ses deux enfants à Malines

La police de Malines avait été avertie qu'une femme avait passé la nuit de jeudi avec ses deux enfants sur la berge du canal de Louvain et se désolait à posséder une nouvelle nuit au même endroit.

Deux agents partirent à sa recherche vers minuit et entendirent bientôt le bruit d'une chute dans l'eau et de cris de détresse des deux enfants. Ils accoururent et virent disparaître une femme avec un enfant dans le bras tandis qu'un petit garçon se débattait dans l'eau.

Par malheur aucun des deux agents ne savait nager. Ils appelèrent au secours et un jardinier du voisinage accourut, se jeta à l'eau et parvint à sauver le garçonnet.

Samedi matin on repêcha le cadavre de la mère et de la fille.

C'est par suite de mauvais traitement que lui infligé son mari que la mère et sa fille-morte Jacob Anna, âgée de 20 ans, s'étaient enfuies du domicile conjugal avec ses deux enfants. Elle habitait Grimbergh.

La distribution de l'Electricité à Lille et à Armentières

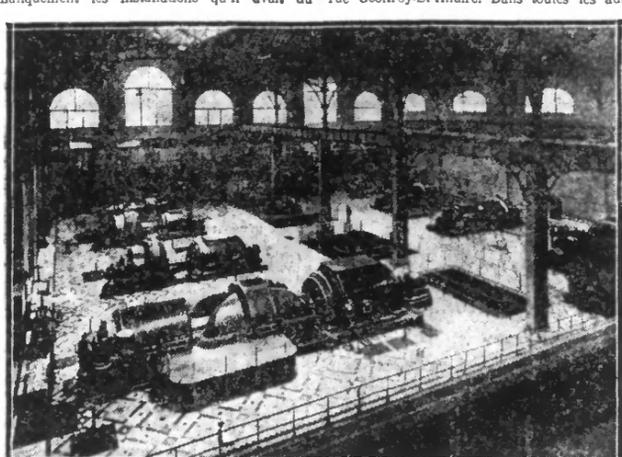
Le RESEAU ELECTRIQUE DE LA REGION LILLOISE (Compagnie Continentale du Gaz) est alimenté par une Centrale située à SEQUEUDIN, en bordure du canal de la Deule.

Cette Centrale, construite en 1908, fut l'objet pendant la guerre d'une destruction systématique.



Le Hall et les Caissons au siège d'Exploitation du Réseau Electrique.

que de l'invasisseur, qui ne se contenta pas d'enlever le matériel susceptible de lui être utile, mais au moment de son départ détruisit systématiquement les installations qu'il avait dû



La salle des machines à la Centrale Electrique de Sequedin. On voit au premier plan le groupe turbo-alternateur de 23.000 K. W.

abandonner. Dès l'armistice, la Compagnie fit remettre en état son réseau bouleversé et dota sa Centrale d'un matériel entièrement neuf, conforme aux derniers progrès de la technique.

La puissance actuelle disponible dans cette Centrale est de 90.000 CV. Elle est répartie en diverses unités de puissance différente, ce qui permet de suivre dans les meilleures conditions possibles les variations de la charge tout en assurant le maximum de sécurité.

La dernière unité montée est un groupe de 18.230 kilowatts, à deux couples, 3.000 tours. Une installation de dégazage alimentée par son gaz de vapeur à certaines turbines améliore le rendement thermique de la Centrale, tout en

Le Congrès des Associations d'Anciens Combattants d'Orient, de la région du Nord, s'est tenu hier à Douai

Les anciens poilus qui ont, pendant la grande guerre, combattu sur le front d'Orient sont évidemment des anciens combattants comme les autres ; mais ils ont à faire aboulir certaines revendications spéciales. Et c'est cela, en même temps que le désir de conserver les relations d'amitié créées sur les lointains champs de bataille qui les a incités à donner des groupements qui leur sont propres.

Aujourd'hui, il existe dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme un certain nombre d'Associations d'A. C. O., qui sont réunies dans l'Union des Associations d'Anciens Combattants d'Orient de la Région du Nord.

Et c'est Douai que l'Union, cette année, a choisi pour siège de ses assises annuelles. Le groupement douaisien que préside le sympathique M. Hollande, avait organisé à cette occasion un programme qui s'est exécuté de la meilleure façon.

Et dans un geste d'amicalité solidaire les sociétés qui composent le Cartel Interassociationnel des Anciens Combattants de l'Orient ont collaboré à l'œuvre de M. Hollande, s'y est associé.



LES ANCIENS COMBATTANTS DE L'ARMÉE D'ORIENT A DOUAI

C'est ainsi que dès 10 heures les présidents et délégués des 10 villes du Douaisis, des Pôles de Douai, des Anciens Prisonniers de guerre, les A. C. de 1870, les Médailles militaires, les Anciens Chasseurs à pied, l'Aéro-Club du Nord, la Solidarité Militaire, les Anciens Sous-Officiers, les Officiers de Complément, les Pôles Belges, les A. C. Polonais se trouvaient à la gare pour recevoir leurs camarades anciens combattants d'Orient.

Ces derniers étaient représentés par des délégués de Lille, Roubaix, Tourcoing, Calais, Amiens, Valenciennes, Dunkerque, Le Quesnoy, Merville, Carvin et Avelin et sous la direction du président de l'Union M. Devaux, de Lille, qu'accompagnait M. Olivier, président de la Fédération Départementale des A. C. du Nord, membre de la Confédération Nationale.

L'excellent phalange « Les Jeunes Fanfares » de Dourgnies était en tête, que M. Devaux, sous la direction de M. Olivier, président de la Fédération Départementale des A. C. du Nord, membre de la Confédération Nationale.

Une pieuse pensée le mena tout d'abord au Monument aux Morts de la Cité, que M. Devaux fleurit d'une superbe gerbe. Puis les congressistes reprirent leur marche pour se rendre à l'Hotel de Ville. Là M. Canivet, adjoint, représentant M. Escoffier, qui à cette heure présidait la réunion du Conseil municipal, leur souhaita

GIBBS!

je le répète comme tout le monde!

soit assimilés aux veuves de guerre ; qu'à la suite du décès d'un A.C.O., titulaire de la carte du combattant, une allocation égale à un semestre de la retraite du combattant soit versée à la veuve ou aux ayants droit.

LE BANQUET
A l'issue du Congrès à 13 h. 30, un banquet parfaitement servi, réunit à nouveau la plupart des A.C.O. dans les salons du restaurant les Palmiers.

A ces agapes très cordiales présidés par M. Devaux assistaient de nombreux personnalités parmi lesquelles MM. Canivet, adjoint, représentant M. Escoffier, maire de Douai, ex-céssé ; Hayer, sénateur ; le colonel Levasseur, qui servit à l'artillerie de la 128 D. I. en Orient ; MM. Briatte, président des Anciens Prisonniers de guerre du Douaisis ; Barcy, président du Cartel inter-association de mutilés et Anciens Combattants de Douai ; Andrieux, président des Mutilés du Douaisis ; Hayer fils et Hollande, président d'honneur et président actif de l'Association des A. C. de

Douai ; Callot, Desmarcis, les présidents des onze Associations d'Anciens Combattants de l'Orient, etc... Au dessert, des discours qui mirent en valeur les faits d'armes de l'Armée d'Orient, et la légitimité des revendications des A. C. O. furent prononcés par MM. Hollande, sénateur, Olivier, le colonel Levasseur, MM. Devaux, sénateur Hayer, Devaux ; M. Salmon, membre de la British Legion leva son verre à l'Union franco-Britannique.

LE « COMTE ZEPPELIN » est parti pour l'Amérique

Une dépêche de Berlin annonce que le dirigeable « Comte Zeppelin », à quatre Friedrichshafen, à 7 h. 18, pour son voyage en Amérique du Sud.

D'autre part, on annonce de Madrid que l'infant Alphonse d'Orléans, sera parmi les passagers du « Comte Zeppelin » lors du voyage transatlantique de celui-ci.

Le Congrès des Huissiers du ressort de la Cour de Douai

IL S'EST TENU HIER DANS CETTE VILLE ET A REUNI 150 OFFICIERS MINISTRE RIELS DE NOTRE REGION

Près de cent cinquante officiers ministériels étaient réunis, dimanche matin, dans la salle des assises du Palais de Justice de Douai.

A l'ordre du jour ne figurait pas la narration des exploits de sinistres bandits, mais bien la signification de ceux d'honnêtes huissiers.

Me Belpaume, chevalier de la Légion d'honneur, président du Comité central des Huissiers de France, tint la place d'honneur de la salle Mes Bernard, président du comité régional ; Deretz, vice-président ; Duprez, trésorier ; Maurice Foutry, l'actif secrétaire du groupement ; Monnier, syndic ; Cornoy, Godissebols, Goy, Journée, Lenglard, Bettignies, de Valenciennes, etc...

Avant l'ouverture de la séance, Me Decroos, syndic-président de la communauté des huissiers de Douai-Cambrai, souleva la bienvenue aux étrangers, puis il remercia en termes chaleureux, Me Belpaume, d'avoir bien voulu assister au congrès.

Me Bernard, présente les différentes questions à l'ordre du jour qui ont pour but un relèvement équitable de la situation des huissiers. Il précisa l'union.

Me Foutry fit le procès-verbal du congrès tenu l'an dernier, à Saint-Omer.

« PAS DE PAROLES INUTILES, MAIS DES ACTES »
PRÉCISE M. BELPAUME

Me Belpaume félicita le comité régional de son esprit d'initiative. Il ne s'attardera pas, dit-il, aux discours inutiles, il se songera qu'un acte pratique de la réunion, il ira « tout aux actes ».

Dans un exposé judicieux, le président du comité central fait connaître la situation des revendications corporatives poursuivies des huissiers, tant à leur point de vue particulier que dans l'intérêt général des justiciables.

Et ce moment, les postiers parisiens manifestèrent leur mécontentement de ce que leur traitement ait été porté seulement au coefficient 3. Les tarifs des huissiers en sont encore au coefficient 3.

Sans oser cependant à exercer de non-traités sur les postiers publics, les honorables officiers ministériels estimèrent que la révision de ces tarifs désuets s'imposait.

Avec compétence, Me Belpaume étudia les questions des taxes, timbre, enregistrement, vacations, indemnités de transport, déplacements, allocations, protets, etc...

Les assistants suivent avec intérêt les explications qui leur sont fournies, ils se mêlent à la discussion, exposent des cas particuliers et demandent des conseils.

Satisfaction est donnée à chacun et cette réunion amicale se prolonge jusqu'à une heure de l'après-midi.

Après avoir terminé l'étude des questions à l'ordre du jour, le congrès procède à l'élection du bureau.

LE NOUVEAU BUREAU
Sont élus à l'unanimité :
Président : Me Bernard, de Cambrai ;
1er vice-président : Me Deretz, de Carvin ;
2e vice-président : Me Bettignies, de Valenciennes ;
trésorier : Me Duprez, de Saint-Pol ;
secrétaire : Me Foutry, de Douai ;
portier : Me Charlet, de Maubeuge ;
membres : Mes Bon, de Lille ; Godissebols, de Dunkerque ; Carnoy, d'Arras ; Journée, de Boulogne ; Toussaint, d'Elaples ; Lenglard, de Saint-Omer.

MM. les huissiers décident, avant de se séparer, de tenir leurs assises l'an prochain à Boulogne.

LE BANQUET
Après la réunion, les congressistes se retrouveront à 13 h. 30, dans les salons de l'Hotel du Grand Cygne, où le maître queux Lepêtre avait préparé à leur intention un repas copieux et délicat.

Le banquet était présidé par Me Belpaume, président du Comité central des Huissiers de France, ayant à sa droite M. Pinon, président de chambre à la Cour d'appel, délégué par M. le premier président de la Cour d'ap-

pel ; à sa gauche, M. Floriet, avocat général délégué par M. le Procureur général.

A la table d'honneur, avaient pris place MM. Bernard, président du comité régional des huissiers ; Me Decroos, syndic-président des huissiers de la communauté de Douai et Cambrai ; Deretz, vice-président du comité régional ; Maurice Foutry, secrétaire ; Duprez, trésorier ; Monnier, syndic ; Cornoy, Godissebols, Goy, Journée, Lenglard, Bettignies, de Valenciennes, etc...

Avant l'ouverture de la séance, Me Decroos, syndic-président de la communauté des huissiers de Douai-Cambrai, souleva la bienvenue aux étrangers, puis il remercia en termes chaleureux, Me Belpaume, d'avoir bien voulu assister au congrès.

Me Bernard, présente les différentes questions à l'ordre du jour qui ont pour but un relèvement équitable de la situation des huissiers. Il précisa l'union.

Me Foutry fit le procès-verbal du congrès tenu l'an dernier, à Saint-Omer.

« PAS DE PAROLES INUTILES, MAIS DES ACTES »
PRÉCISE M. BELPAUME

Me Belpaume félicita le comité régional de son esprit d'initiative. Il ne s'attardera pas, dit-il, aux discours inutiles, il se songera qu'un acte pratique de la réunion, il ira « tout aux actes ».

Dans un exposé judicieux, le président du comité central fait connaître la situation des revendications corporatives poursuivies des huissiers, tant à leur point de vue particulier que dans l'intérêt général des justiciables.

Et ce moment, les postiers parisiens manifestèrent leur mécontentement de ce que leur traitement ait été porté seulement au coefficient 3. Les tarifs des huissiers en sont encore au coefficient 3.

Sans oser cependant à exercer de non-traités sur les postiers publics, les honorables officiers ministériels estimèrent que la révision de ces tarifs désuets s'imposait.

Avec compétence, Me Belpaume étudia les questions des taxes, timbre, enregistrement, vacations, indemnités de transport, déplacements, allocations, protets, etc...

Les assistants suivent avec intérêt les explications qui leur sont fournies, ils se mêlent à la discussion, exposent des cas particuliers et demandent des conseils.

Satisfaction est donnée à chacun et cette réunion amicale se prolonge jusqu'à une heure de l'après-midi.

Après avoir terminé l'étude des questions à l'ordre du jour, le congrès procède à l'élection du bureau.

LE NOUVEAU BUREAU
Sont élus à l'unanimité :
Président : Me Bernard, de Cambrai ;
1er vice-président : Me Deretz, de Carvin ;
2e vice-président : Me Bettignies, de Valenciennes ;
trésorier : Me Duprez, de Saint-Pol ;
secrétaire : Me Foutry, de Douai ;
portier : Me Charlet, de Maubeuge ;
membres : Mes Bon, de Lille ; Godissebols, de Dunkerque ; Carnoy, d'Arras ; Journée, de Boulogne ; Toussaint, d'Elaples ; Lenglard, de Saint-Omer.

MM. les huissiers décident, avant de se séparer, de tenir leurs assises l'an prochain à Boulogne.

LE BANQUET
Après la réunion, les congressistes se retrouveront à 13 h. 30, dans les salons de l'Hotel du Grand Cygne, où le maître queux Lepêtre avait préparé à leur intention un repas copieux et délicat.

Le banquet était présidé par Me Belpaume, président du Comité central des Huissiers de France, ayant à sa droite M. Pinon, président de chambre à la Cour d'appel, délégué par M. le premier président de la Cour d'ap-

pel ; à sa gauche, M. Floriet, avocat général délégué par M. le Procureur général.

A la table d'honneur, avaient pris place MM. Bernard, président du comité régional des huissiers ; Me Decroos, syndic-président des huissiers de la communauté de Douai et Cambrai ; Deretz, vice-président du comité régional ; Maurice Foutry, secrétaire ; Duprez, trésorier ; Monnier, syndic ; Cornoy, Godissebols, Goy, Journée, Lenglard, Bettignies, de Valenciennes, etc...

Avant l'ouverture de la séance, Me Decroos, syndic-président de la communauté des huissiers de Douai-Cambrai, souleva la bienvenue aux étrangers, puis il remercia en termes chaleureux, Me Belpaume, d'avoir bien voulu assister au congrès.

Me Bernard, présente les différentes questions à l'ordre du jour qui ont pour but un relèvement équitable de la situation des huissiers. Il précisa l'union.

Me Foutry fit le procès-verbal du congrès tenu l'an dernier, à Saint-Omer.

« PAS DE PAROLES INUTILES, MAIS DES ACTES »
PRÉCISE M. BELPAUME

Me Belpaume félicita le comité régional de son esprit d'initiative. Il ne s'attardera pas, dit-il, aux discours inutiles, il se songera qu'un acte pratique de la réunion, il ira « tout aux actes ».

Dans un exposé judicieux, le président du comité central fait connaître la situation des revendications corporatives poursuivies des huissiers, tant à leur point de vue particulier que dans l'intérêt général des justiciables.

Et ce moment, les postiers parisiens manifestèrent leur mécontentement de ce que leur traitement ait été porté seulement au coefficient 3. Les tarifs des huissiers en sont encore au coefficient 3.

Sans oser cependant à exercer de non-traités sur les postiers publics, les honorables officiers ministériels estimèrent que la révision de ces tarifs désuets s'imposait.

Avec compétence, Me Belpaume étudia les questions des taxes, timbre, enregistrement, vacations, indemnités de transport, déplacements, allocations, protets, etc...

Les assistants suivent avec intérêt les explications qui leur sont fournies, ils se mêlent à la discussion, exposent des cas particuliers et demandent des conseils.

Satisfaction est donnée à chacun et cette réunion amicale se prolonge jusqu'à une heure de l'après-midi.

Après avoir terminé l'étude des questions à l'ordre du jour, le congrès procède à l'élection du bureau.